



Crédit photo Stéphane Quintin



Sépaq

Réserve faunique
de Matane

GUIDE DE CHASSE À L'OURS

2023



VOTRE SÉJOUR

- **Enregistrement à l'arrivée**

L'enregistrement des chasseurs se déroule à l'accueil John :
500, chemin de la réserve faunique
Saint René de Matane (QC) G0J 3E0
418 224-3345

L'heure de votre enregistrement : entre 13h et 15h

- **Dates de séjour et période de chasse**

Les dates de séjour se trouvent sur votre confirmation de réservation.

Vous aurez accès à votre hébergement à compter de 17h au maximum, le jour de votre arrivée.

La période de chasse s'étend du premier soir de votre arrivée jusqu'au matin de votre sortie. Le chalet doit être libéré pour 13h30.

- **Secteur de chasse et composition du groupe**

Les sites de chasse vous seront attribués par le responsable lors de votre arrivée à l'accueil John. Il vous remettra les cartes de territoire nécessaires et vous conseillera pour la réussite de votre séjour.

- **Description de votre hébergement**

Vous trouverez cette information sur votre avis de confirmation et sur la fiche personnelle, qui se retrouvent dans ce présent guide.

- **Votre forfait**

La réserve faunique de Matane vous propose une expérience de qualité de chasse à l'affût soigneusement préparée sur des sites de choix.

Cette activité est offerte en plan européen sans guide à l'arme à feu. La chasse printanière de l'ours noir présente des taux de succès élevés.

La limite de prise est d'un ours par chasseur. Aucune possibilité d'ours supplémentaire.

- **Enregistrement du gibier**

La station d'enregistrement se trouve à l'accueil John.

Vous trouverez une chambre froide à l'accueil John et une autre à l'accueil de l'Étang à la truite.

Service gratuit.

Heures d'ouverture de l'accueil et chambre froide John

7 jours sur 7 : 8H À 21H

Heures d'ouverture de l'accueil et chambre froide Étang

7 jours sur 7 : 8H à 18H



LE GROUPE

- **Le chef et son groupe**

Le chef de groupe doit s'assurer de transmettre au groupe toute l'information contenue dans la documentation. Il est aussi responsable des membres de son expédition de chasse.

- **L'accompagnateur non-chasseur**

Tarif non-pêcheur = 247 \$ / séjour

Tarif pêcheur = 421 \$ / séjour

Parents et amis profiteront ainsi des installations et d'un contact privilégié avec la pratique de l'activité de la chasse.

*Communiquez avec nous pour savoir si la capacité d'accueil de votre hébergement le permet.

- **Le jeune chasseur**

Lors d'un séjour de chasse à l'ours avec hébergement, les enfants de 17 ans et moins sont aussi logés gratuitement, en sus du nombre d'adultes exigé lors de la réservation. Certaines modalités s'appliquent.

Un jeune de 12 à 17 ans qui chasse avec un engin requérant un certificat du chasseur doit être accompagné d'une personne âgée de 18 ans et plus, elle-même titulaire du certificat valide correspondant à l'arme utilisée.

Dans tous les cas, l'adulte et l'enfant devront partager la récolte de l'ours

- **Le chasseur non-résident**

Un non-résident peut faire partie d'une expédition de chasse, tarif non-résident en vigueur. Il doit toutefois se procurer un permis de chasse à l'ours provincial pour non-résident afin de se joindre au groupe.



LA CARTE

Afin de vous offrir une expérience de chasse des plus positives, la Sépaq vous propose plusieurs outils cartographiques adaptés. Nous invitons les membres de votre groupe à télécharger gratuitement, à partir de notre site web, le fichier GPS de la réserve et le copier sur une carte MicroSd à intégrer dans votre GPS Garmin.

Pour les chasseurs disposant d'un téléphone intelligent, sachez que l'application mobile gratuite Avenza Maps intègre maintenant les cartes des réserves fauniques dans le Mapstore. Une fois téléchargées, les cartes géolocalisées sont utilisables même sans connexion cellulaire.

Les amateurs de Google Earth pourront également visiter virtuellement la réserve en téléchargeant les fichiers KML à partir de la cartothèque de notre site Web.



F.A.Q.

- **Est-ce que des autochtones se livrent à des activités de chasse ou de pêche dans la réserve faunique?**

La Sépaq fait tout en son pouvoir pour assurer une cohabitation harmonieuse de ses activités avec celles des autres utilisateurs de la forêt, dont les autochtones.

Toutefois, elle n'est pas habilitée à gérer la pratique des activités traditionnelles des autochtones ni à leur interdire l'accès au territoire.

Aucune demande de remboursement ou compensation ne sera acceptée advenant une telle situation ou activité sur votre secteur de chasse.

- **Est-ce que d'autres activités de chasse ou de pêche sont permises durant mon séjour ?**

La pêche à la truite est permise en période de chasse à l'ours dans la réserve faunique de Matane.

Si vous désirez pêcher et que votre chalet a un plan de pêche établi, des frais supplémentaires de **46.00\$/jour/adulte** s'appliqueront.

Si votre chalet n'a pas de plan de pêche, vous pouvez réserver la pêche quotidienne à partir du 25 mars dès 8H.

Voici le lien à suivre pour consulter le plan de pêche 2023 :

<https://www.sepaq.com/fr/reservation/peche-journee/reserve-faunique-de-matane>

https://s3.amazonaws.com/imagescloud/documents/peche/mat_plan_peche_journee.pdf

Contactez-nous pour plus de détails au 418 224-3345.

- **Est-ce que d'autres usagers de la réserve peuvent circuler lors de ma chasse ?**

Oui, pendant la période de chasse à l'ours, d'autres usagers peuvent effectivement circuler librement pendant votre séjour : Villégiateurs, pêcheurs, visite de secteur de chasse à l'original, travailleurs forestiers, transport de bois, autres travailleurs, etc.

- **Y a-t-il des aires de service (carburant, nourriture) près de la réserve ?**

La station-service la plus près se trouve à 8 km de l'accueil John, au dépanneur chez Édith.

Une épicerie, station-service et un bar se trouvent à 12 km, à St-Vianney.

Un restaurant et un bar, Le Métropole, se situent à 15 km à St-René.

Les supermarchés, hôtels et stations-service avec diesel les plus près se trouvent à Matane ou Amqui.



RÈGLEMENTS À RETENIR

- **Coupon de transport**

Seulement 1 coupon de transport est nécessaire pour récolter un ours dans une réserve faunique, et ce, peu importe le nombre de chasseurs du groupe.

- **Véhicules**

Sur une réserve faunique, il est interdit de circuler en VTT sur toutes les routes destinées à la circulation automobile (numérotées). Il faudra prévoir un autre moyen de transport (camion ou véhicule à 4 roues motrices) lorsque vous empruntez les chemins forestiers. À noter que les chemins figurant sur toutes les cartes de territoire sont à titre indicatif seulement. Par conséquent, le niveau d'accès ou l'état de ceux-ci lors de votre séjour ne peuvent être garantis.

Le responsable de la chasse à l'ours vous identifiera sur une carte, lors de votre enregistrement, les chemins où il vous sera possible de circuler en VTT.

PERTE DE VIANDE

- Un gros gibier peut être impropre à la consommation pour les raisons suivantes:

- Manipulation inadéquate après l'abattage
- Éviscération tardive, chaleur excessive
- Transport de la carcasse entière
- Présence de parasites
- Animal récolté avec une blessure ayant été causée par d'autres chasseurs ou lors d'un combat

La perte de viande ne constitue aucunement un motif de remboursement ou de compensation et vous n'aurez pas le privilège d'abattre une autre bête.



CONSEILS DE CHASSE

- **Votre arme**

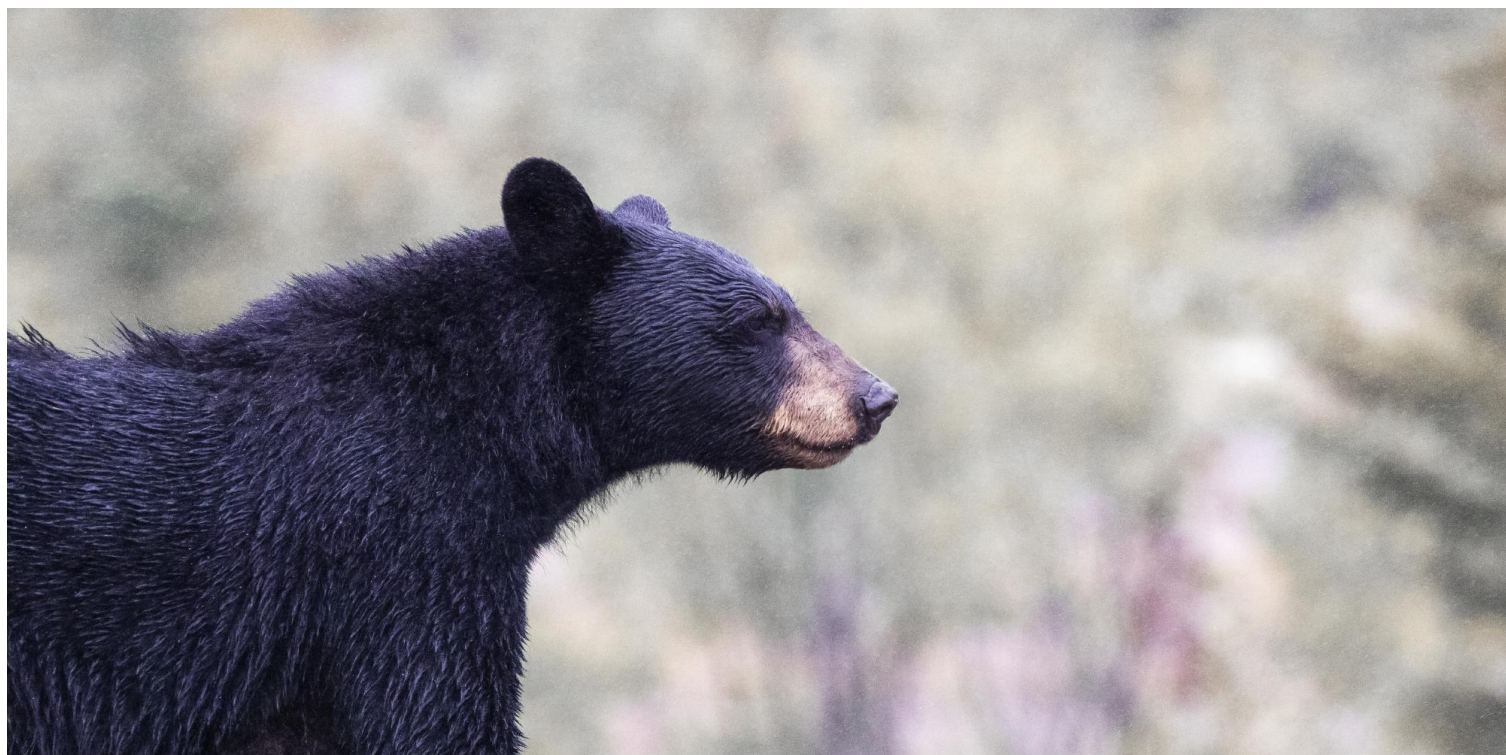
Un chasseur avisé aura pris soin de vérifier et d'ajuster son arme avant le début de la chasse. Pour éviter tout désagrément de dernière minute, assurez-vous que votre arme est autorisée, sécuritaire et que vous êtes en règle sur le plan de la Loi sur le contrôle des armes à feu.

- **Le choix des munitions**

D'après l'Association des Conducteurs de Chiens de Sang du Québec, si certains chasseurs avaient choisi le bon projectile, plusieurs recherches avec un chien de sang auraient été évitées.

Voici nos recommandations dans les 3 catégories de balles suivantes :

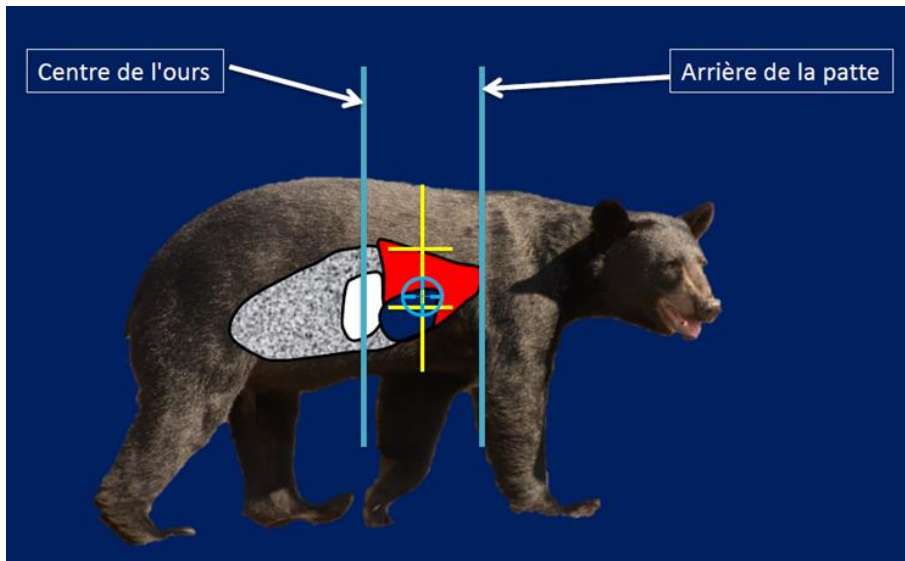
	BALLE EXPANSIVE STANDARD À BOUT MOU (SOFT POINT)		BALLE À NOYAU ET CHEMISE FUSIONNÉS (BONDED)	BALLE MONOLITHIQUE EN CUIVRE SOLIDE
Statut	Non recommandée	Recommandée	Recommandée	Recommandée
	ORIGINAL	CHEVREUIL / OURS	ORIGINAL / CHEVREUIL / OURS	ORIGINAL / CHEVREUIL / OURS
Détail	Elle est la moins résistante de toutes et devrait être réservée à l'utilisation avec des calibres à vitesse modeste.		Elle est d'une résistance bien supérieure et convient aux calibres à vitesse élevée.	Elle est la plus résistante de toutes et est toute désignée pour les très puissants calibres magnum. Sans plomb, elle ne constitue pas un danger pour l'environnement et pour vous.
Image				



LE TIR (ATTENTION ! L'anatomie de l'ours noir est différente de celle des cervidés)

• Que faire après le tir d'un gros gibier?

1. Rester calme, identifier l'endroit précis où la bête s'est enfuie et noter l'heure du tir.
2. Si la bête est entrée dans la forêt, marquer l'endroit à l'aide de ruban fluorescent et chercher des indices dans un rayon de 50 pieds.
3. Attendre avant d'amorcer la recherche :
4. 1 heure si le tir a atteint les poumons (sang de couleur rose avec de petites bulles).
5. 2 à 3 heures si le tir a atteint le foie (sang de couleur rouge foncé), sauf s'il pleut ou que la noirceur s'installe.
6. 6 à 8 heures si le tir atteint les intestins (liquide de couleur verdâtre et d'odeur nauséabonde).



La zone **vitale** est située au centre du poumon



AIDE-MÉMOIRE POUR L'ÉQUIPEMENT

- **Les articles à apporter en séjour en chalet ou en camp rustique**

- ✓ Literie (couvertures ou sacs de couchage)
- ✓ Serviettes de bain, linges à vaisselle
- ✓ Savon, shampoing, nourriture et effets personnels
- ✓ Contenant d'eau

- **Les indispensables**

- ✓ Système de radio émetteur-récepteur portatif (*walkies-talkies*)
- ✓ GPS Garmin avec la carte microSD de la réserve faunique
- ✓ Camion 4 x 4 (recommandé)
- ✓ VTT (pour déplacement et récupération de votre gibier)
- ✓ Remorque pour transport de gibier
- ✓ Étamine (coton à fromage)
- ✓ Anti-odeur
- ✓ Hache et scie à chaîne / Couteaux / Corde
- ✓ Thermacell / Insectifuge / Filet moustiquaire
- ✓ Vinaigre avec vaporisateur (protection de la viande contre la ponte des mouches)
- ✓ Parapluie de couleur camo
- ✓ Appareil photo
- ✓ Ensemble de mèches et compresseur pour réparation de crevaisons
- ✓ Trousse de premiers soins / Trousse de survie en forêt

AIDE-MÉMOIRE POUR L'ENREGISTREMENT

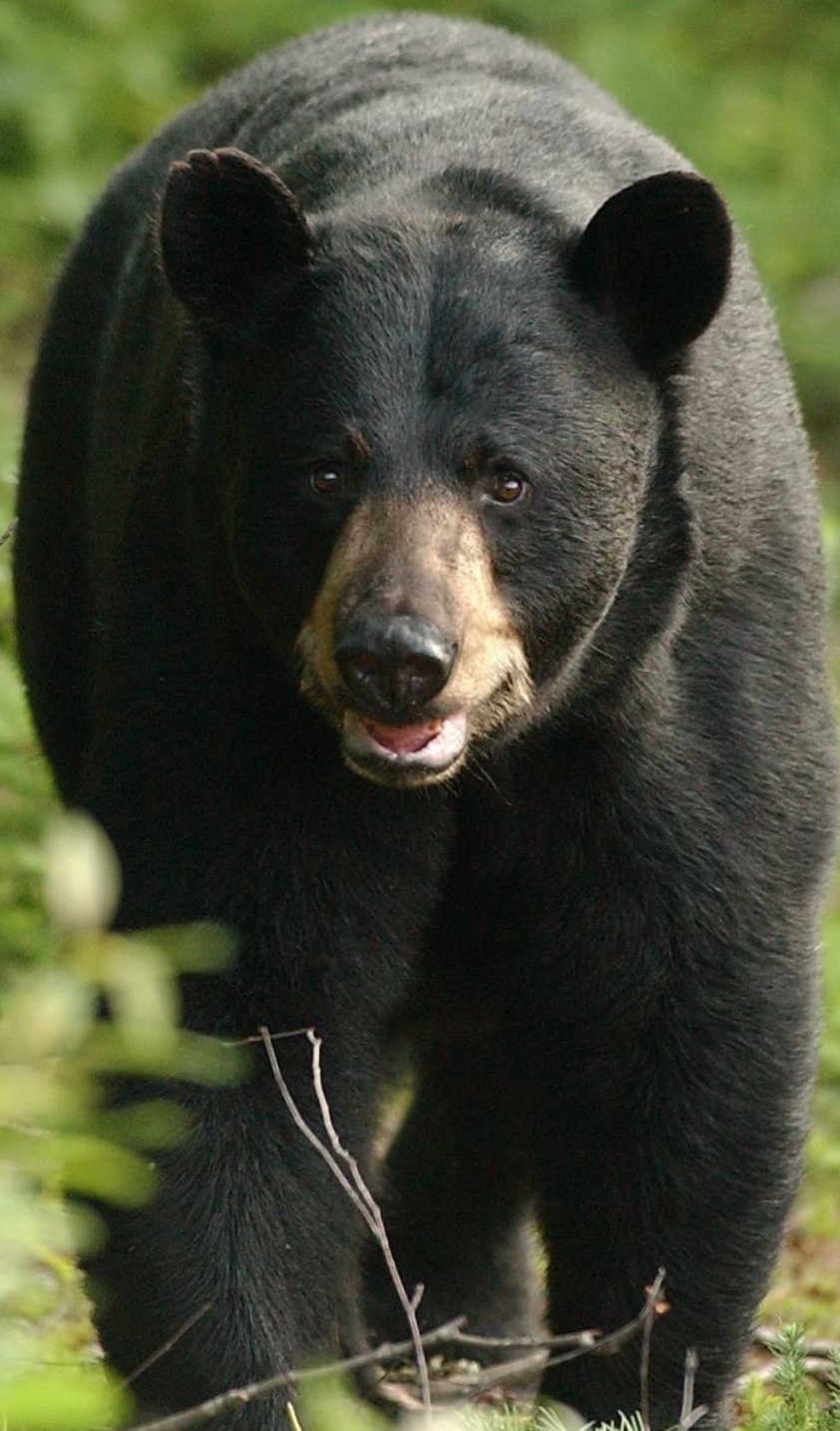
Nous vous ferons parvenir par courriel, un mois avant votre séjour, le formulaire d'enregistrement électronique à compléter afin d'accélérer le processus d'enregistrement.

- **Pour compléter votre enregistrement à l'arrivée, vous devez avoir en main ces documents :**

- ✓ Confirmation de réservation
- ✓ Permis de chasse à l'ours pour chaque chasseur (achetez-le à l'avance svp)
- ✓ Certificat du chasseur valide pour chaque chasseur
- ✓ Nom et adresse de chaque chasseur
- ✓ Permis de possession et d'acquisition d'armes à feu pour chaque chasseur (facultatif)



L'ÉQUIPE DE LA RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE
VOUS SOUHAITE UN EXCELLENT SÉJOUR



Réserve faunique de Matane | 1 800 665-6527 | 418 224-3345

